

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL

\*Date de Convocation : 31/10/2024

\*Date d'Affichage : 31/10/2024

\*Conseillers en exercice : 11

\*PRESENTS : 7

\*VOTANTS : 8

L'an deux mil vingt quatre le 12 novembre à 18H30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN Thierry, Maire.

Étaient présents : M. BRUN Thierry, Monique, Mme CORNELOUP Isabelle, M. NIFA Mohammed, M. LASMARRIGUES Jean.bernard.

Membres nommés : Mesdames Armelle COLLINEAU, Claudine QUERREC et Marie-Claude BOISMARTEL

Étaient absentes excusées : Mesdames MORNACCO Monique, BARRIE Claudine

Étaient absents : Mme VAYSSIERES Jocelyne et M. GRANDPIERRE Dominique

Madame Claudine QUERREC a été désigné Secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**Délib 1. Secours d'Urgence**

Le Centre Communal d'Action Sociale de Margency, après avoir entendu l'exposé de Mesdames CORNELOUP et COLLINEAU concernant la situation financière de Madame , 95580 Margency,

**Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,**

**Décide** de prendre en charge une partie des arriérés de son loyer. Pour la somme de 2451 euros (deux mille quatre cent cinquante et un euro) cette somme sera directement versée à son bailleur

**Les crédits sont inscrits à l'article 65133 du budget primitif 2024.**

**DONNE** tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

Le Président certifie le caractère  
Exécutoire de cet acte dès  
Sa transmission en Sous-Préfecture  
Affiché le 20/11/24...

Fait à Margency, 19 novembre 2024  
Le Président  
Thierry BRUN

